

**Demande de récolte de bois à des fins domestiques
Pour obtenir votre permis, vous devez obligatoirement compléter ce formulaire.**

Remplissez ce formulaire, enregistrez la copie remplie sur votre ordinateur et retournez-nous le fichier par courriel à l'adresse boischauffageug94@mffp.gouv.qc.ca, ou une copie imprimée par la poste. Ne pas oublier de transmettre votre paiement par la poste.

- Personne physique (usage personnel)
- Organisme (usage exclusif d'une pourvoirie, d'une zone d'exploitation contrôlée ou d'une réserve faunique)

DEMANDEUR	EXÉCUTANT s'il y a lieu (personne qui coupera le bois)
Nom, prénom ou organisme :	Nom, prénom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :

Veillez indiquer le secteur de coupe désiré (ex. : n° feuillet, municipalité, lac, etc.) :

Par la présente, je demande l'autorisation de récolter _____ mètres cubes (m³) de bois de chauffage. Le maximum par permis est de 22,5 mètres cubes (m³)¹.

Je déclare que les renseignements transmis dans ce formulaire sont exacts et que les bois récoltés seront utilisés exclusivement à mon usage personnel ou à celui de la pourvoirie, de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) ou de la réserve faunique que je représente.

Je m'engage à suivre les exigences de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (*RLRQ, chapitre A-18.1*), ses règlements et les conditions accompagnant le permis.

Je joins à la présente, un **chèque ou mandat-poste** au montant de _____ \$ à l'ordre du **ministre des Finances du Québec**, pour le paiement des droits de coupe.

Nom et prénom

Date

Le tarif des droits de coupe est de **1,55 \$/m³ taxable** (TPS de 5 % et TVQ de 9,975 %).

Les taxes sont incluses dans le prix. Le permis est **non remboursable et la quantité est non modifiable.**

1,2 m ³	1 corde	2,14 \$	13,2 m ³	11 cordes	23,52 \$
2,4 m ³	2 cordes	4,28 \$	14,4 m ³	12 cordes	25,67 \$
3,6 m ³	3 cordes	6,42 \$	15,6 m ³	13 cordes	27,80 \$
4,8 m ³	4 cordes	8,55 \$	16,8 m ³	14 cordes	29,94 \$
6,0 m ³	5 cordes	10,70 \$	18,0 m ³	15 cordes	32,08 \$
7,2 m ³	6 cordes	12,83 \$	19,2 m ³	16 cordes	34,22 \$
8,4 m ³	7 cordes	14,97 \$	20,4 m ³	17 cordes	36,35 \$
9,6 m ³	8 cordes	17,10 \$	21,6 m ³	18 cordes	38,49 \$
10,8 m ³	9 cordes	19,25 \$	22,5 m ³	18,75 cordes	40,10 \$
12,0 m ³	10 cordes	21,39 \$			

¹ Une corde de bois mesure 16 po en largeur, 4 pi en hauteur et 8 pi en longueur. Dans le cas d'un permis émis à une ZEC, une pourvoirie ou une réserve faunique, le volume peut excéder 22,5 m³ apparents.

Pour information :
418 964-8300, poste 225

Courriel : boischauffageug94@mffp.gouv.qc.ca

ANNEXE 1

POUR RETOURNER CE FORMULAIRE

Vous pouvez choisir de retourner le formulaire rempli :

1. Par la poste :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
456, avenue Arnaud, bureau 1.03
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1

2. Par courriel : boischauffageug94@mffp.gouv.qc.ca

TRANSMISSION DU PAIEMENT

Les paiements peuvent être transmis par la **poste ou déposés dans la boîte identifiée à cet effet à l'extérieur du bureau du Ministère**. Si votre formulaire a été transmis par courriel et que vous ne pouvez en joindre une copie avec le paiement, assurez-vous que vos coordonnées figurent dans l'envoi.

Veillez prendre note que ce formulaire de demande n'est pas votre permis de récolte. Vous devez attendre de recevoir votre permis avant d'entreprendre la coupe de bois.